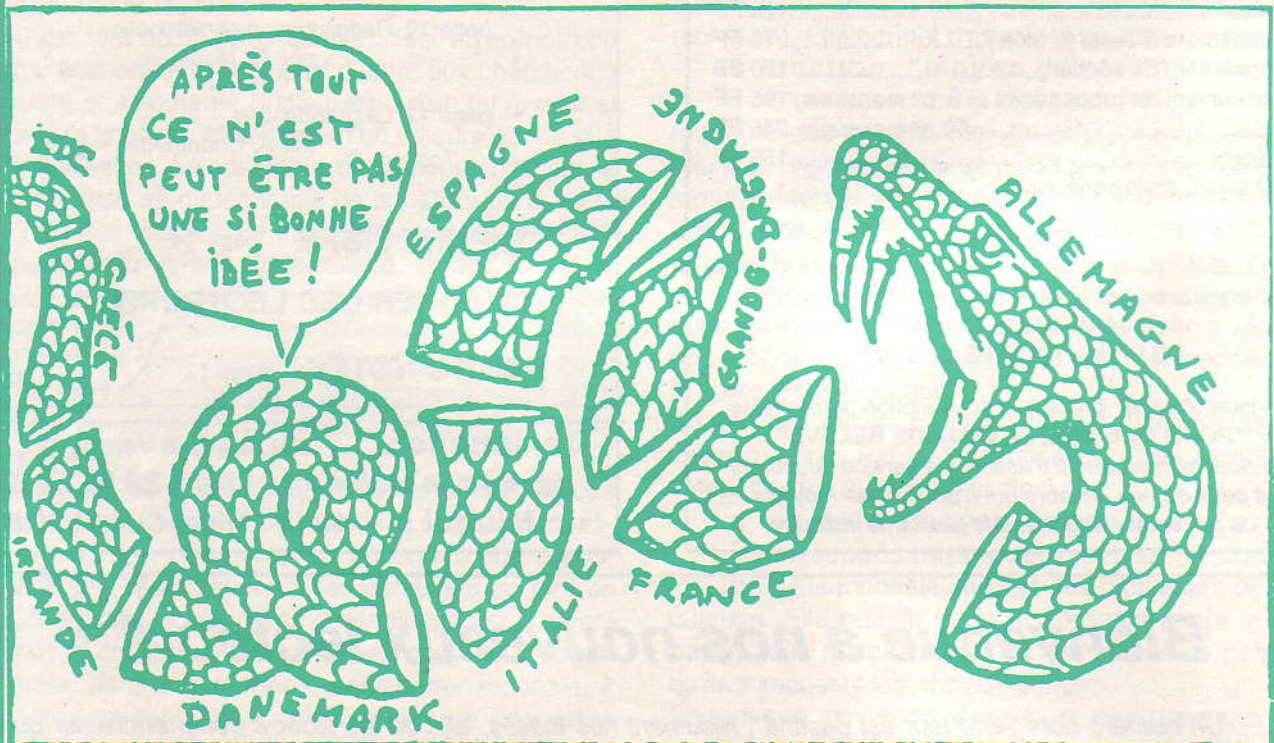


LA GRANDE RELÈVE

DES HOMMES
PAR LA SCIENCE

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ECONOMIQUE FONDÉ EN 1934 PAR JACQUES DUBOIN

ETATS UNIS D'EUROPE



S'UNIR OU PÉRIR

D'après
Ed Stein
Rocky
Mountains
News

M1669 - 914 - 12,00 F



AU SOMMAIRE DE CE N° 914:

Directrice de la publication :
Marie-Louise DUBOIN

Recherche et documentation :
René MARLIN

Diffusion et relations extérieures :
André PRIME

*Rédacteurs (tous bénévoles) :
les abonnés qui le souhaitent.
Les manuscrits sont choisis
par le comité de lecture
et ne sont pas renvoyés.*

Impression : R. PERNEL

Commission paritaire N° 57434.
Diffusé par les N.M.P.P.

* ÉDITORIAL :

page 3 La monnaie, pierre d'achoppement
par J-P Mon

* ACTUALITÉ

page 5 Au fil des jours
par A. Prime

pages 6 et 13 Lu, vu, entendu

page 7 Maastricht, monnaie et pouvoir
par P. Vila

page 9 OUI à Maastricht
par B. Lanza

Le Maastricht des politiciens
par H. Muller

* RÉFLEXIONS :

page 10 Redistribution et distribution
par R. Marlin

page 12 La grande idée
par A. Chantraine

* **TRIBUNE LIBRE** page 14

* **COURRIER DES LECTEURS** page 15

* **BLOC-NOTES** page 12

TARIF DES ABONNEMENTS ANNUELS

France120 FF
Abonnement d'essai (6 mois)70 FF
Abonnement de soutien..... 170 FF
Abonnement de propagande : . 5 n° mensuels .195 FF
.....10 n° mensuels. 245 FF
Etranger155 FF
(Par avion, nous consulter)

Règlements :

par C.C.P. " La Grande Relève ", n° 13 402.39 M Paris
par mandat ou par chèque bancaire à l'ordre de :
LA GRANDE RELEVÉ
B.P. 108, 78110 LE VESINET

Ce journal survit grâce à la souscription permanente
"POUR QUE VIVE LA GRANDE RELEVÉ"
qui nous permet aussi d'assurer le service du journal
à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas les moyens
de payer leur abonnement aux tarifs indiqués.

Téléphone : les mardi et vendredi,
l'après-midi seulement, (16) 1 30 71 58 04
Minitel : 36 14 code CHEZ * REIN.

Bienvenue à nos nouveaux lecteurs !

Un numéro hors série leur est destiné, résumant nos thèses, afin de les aider à comprendre sur quelles bases sont fondées les analyses de l'actualité que nous proposons chaque mois dans nos colonnes.*

A ces analyses nous ajoutons régulièrement les réflexions personnelles qu'elles suscitent de la part de nos abonnés, et qui nous les adressent pour publication. Nous tenons en effet à ce que ce journal soit une tribune qui permette à ses lecteurs de réfléchir et débattre entre eux, c'est la raison pour laquelle nous donnons aussi le plus de place possible à nos rubriques "Tribune libre" et "Courrier des lecteurs".

Nous ne sommes pas des journalistes professionnels, mais des gens qui enragent de voir tout ce qui est possible et qu'on ne fait pas, faute, peut-être, d'y avoir pensé. Alors nous essayons, avec nos modestes moyens et toute notre bonne volonté, d'amener à ces réflexions le plus de monde possible.

Merci de vous associer à nos efforts pour un monde meilleur et plus humain.

La directrice du journal.

* Nous l'offrons à nos nouveaux abonnés et l'envoyons sur demande (25 F, franco) aux lecteurs intéressés.

**Voir en page 16 la liste des ouvrages et documents
qui sont disponibles, parmi ceux que nous avons publiés.**

La monnaie, pierre d'achoppement

par Jean-Pierre MON

Nous avons souligné l'évolution qui, depuis quelque temps, commence à se dessiner parmi les économistes en ce qui concerne l'accroissement inexorable du chômage et son corrolaire, la nécessité d'allouer à chacun un revenu garanti, une allocation universelle, un revenu de citoyenneté ou d'existence...

Quelles que soient les modalités que leurs auteurs souhaitent voir appliquer à leurs propositions (1), il semble désormais que notre vieille idée de séparation du revenu et de l'emploi soit enfin en passe de faire sa place au soleil. Emportés par leur zèle, certains de ces prosélytes en oubliant de citer leurs sources et s'attribuent même la paternité de formules énoncées il y a fort longtemps par Jacques Duboin. Nous ne nous plaindrons cependant pas que la mariée soit trop belle...Après tout, Dieu reconnaîtra les siens!

Ce qui est tout aussi remarquable, c'est qu'au nom du réalisme économique, la plupart d'entre eux cherchent à évaluer ce que coûterait l'instauration d'un tel revenu et comment le financer. Mais l'idée n'en effleure aucun que sa généralisation à l'ensemble de la population passe par une remise en cause totale de la nature de la monnaie. Il n'y a en fait rien de très étonnant dans cette attitude puisque la théorie économique, qu'elle soit classique ou marxiste, ne s'interroge pas sur la nature des phénomènes monétaires mais, bien au contraire, s'efforce de manière permanente d'effacer la monnaie de la logique de l'échange, grâce à l'introduction d'un ensemble de postulats, connu sous le nom de théorie de la valeur.

Jacques Attali parle à ce propos de *"la nullité tragique des théories qui ont, des classiques aux marxistes, éliminé la monnaie, pour tenter de construire une économie purement quantitative où les échanges se font en fonction de valeurs objectives déterminées par la rareté des choses ou la quantité de travail qui y est incorporée. Alors, dans ces théories, pour parler monnaie, il faut forcer les concepts, comme on bourre une valise trop pleine. Le résultat est pitoyable, naïf, mais aussi nuisible : quand cette théorie aboutit aux dogmatiques politiques monétaires autonomes qui font aujourd'hui tant de mal aux nations qui les emploient, il ne s'agit plus seulement de fautes de théoriciens, mais de choses sérieuses, très sérieuses."*

L'actualité du débat sur l'instauration d'un revenu garanti et son nécessaire approfondissement, qui doit passer par l'introduction de la monnaie dans la théorie économique, nous conduisent tout naturellement à nous interroger sur la nature et le rôle de la monnaie. C'est un sujet difficile mais dont la connaissance est fondamentale pour avancer sur la voie de l'économie distributive. Nous allons donc tout d'abord nous intéresser aux trois fonctions de la monnaie et aux modifications qu'on doit

leur apporter pour arriver à une monnaie distributive. Nous nous interrogerons ensuite sur le sens de l'expression "pouvoir régalien de battre monnaie". Pour celà, nous examinerons comment au fil de l'histoire ce concept a évolué et nous nous demanderons comment il faut le transformer pour disposer de la monnaie dont a besoin l'économie distributive.

Les trois fonctions de la monnaie

La théorie monétaire fait intervenir trois fonctions principales qui ne sont pas juxtaposées mais s'impliquent mutuellement :

— La fonction "unité de compte"

C'est la manifestation la plus abstraite de la souveraineté de la monnaie. Elle définit un langage commun, le langage du nombre. Elle délimite l'espace monétaire. Elle permet d'effectuer un monnayage.

— La fonction "moyen de circulation"

C'est la fonction la plus essentielle pour la communauté des marchands. En effet, vendre une marchandise signifie l'échanger exclusivement contre de la monnaie, tandis que l'acheter, c'est détenir le montant adéquat de monnaie sans lequel on ne peut se l'approprier. La conversion monétaire est une obligation vitale pour les marchands. C'est l'opération indispensable pour assigner à l'objet le statut de valeur d'usage et pour donner à son possesseur la reconnaissance sociale après laquelle il court.

En tant que moyen de circulation, la monnaie fait de la valeur un flux. Par la thésaurisation de la monnaie, la valeur devient autonome et stockable.

— La fonction "moyen de réserve"

Présumant les deux autres, la troisième fonction de la monnaie découle des problèmes de la circulation. Elle résulte de la discordance entre le monnayage des marchands et les obligations de paiement qu'ils s'imposent les uns aux autres.

En tant que moyen de réserve, la monnaie est la source d'un pouvoir privé, le fameux pouvoir de l'argent, parce qu'elle assure à son détenteur l'initiative vis à vis de la circulation. Mais cette initiative menace la souveraineté monétaire, c'est-à-dire l'ordre sur lequel est fondée la propriété privée, à travers la recherche insatiable de l'accroissement des trésors.

On voit donc que pour arriver à la monnaie distributive telle que nous la proposons, il faut nécessairement supprimer cette fonction de réserve de la monnaie. Les raisons théoriques de sa justification, c'est-à-dire la rupture essentiellement temporelle de la chaîne de la circulation, n'existent d'ailleurs plus depuis que la télématique permet le traitement instantané de l'ensemble des transactions effectuées dans le monde. Une mesure transitoire sur le chemin de l'élimination de la fonction de

réserve de la monnaie pourrait être la suppression du versement de tout intérêt sur les sommes déposées dans les organismes bancaires.

Le pouvoir régalien de battre monnaie.

C'est une expression qui revient souvent dans ce journal. Elle signifie bien évidemment qu'il faut que l'Etat redevienne le seul créateur de monnaie afin d'en assurer un contrôle strict et un usage permettant la production et l'écoulement, grâce à la solvabilisation adéquate des citoyens, de tout ce qui est matériellement et écologiquement possible de produire afin de satisfaire leurs besoins essentiels. Cette expression qui "sent le moyen-âge" traduit en fait une réalité qui n'a existé que très peu de temps, comme en témoigne l'histoire de la monnaie. Faisant table rase de la fable favorite des économistes selon laquelle la monnaie serait du troc, c'est à dire de l'échange entre communautés, Aglietta et Orléan (2) montrent qu'au contraire "la monnaie précède l'économie marchande et la fonde"

Dans le monde antique, lorsque apparaît l'ordre politique la loi devient le principe de souveraineté. Cet ordre est représenté principalement par la monarchie ou par le système politico-judiciaire issu de la souveraineté du peuple dans les cités grecques et dans la république romaine. La majesté de l'appareil d'Etat est la condition de sa légitimité. L'ordre politique provoque une forte centralisation. Le domaine public devient alors la source de tous les pouvoirs mais il lui incombe en échange une tâche énorme, celle de prélever le tribut, de le centraliser, d'en constituer des réserves pour la redistribution. On assiste à une formidable avancée de l'abstraction par l'usage de l'écriture et du nombre. "Il importe ici de remarquer que la monnaie de compte, le commerce, le prêt, la centralisation des trésors précèdent de très loin, peut-être d'un millénaire et demi, la frappe des pièces de monnaie susceptibles de circuler dans des relations privées et la naissance corrélative des marchés. S'il crée la monnaie, le pouvoir politique ne peut tolérer que ce pouvoir lui échappe. La monnaie appartient au souverain et doit lui être rendue." (2).

Le monnayage proprement dit, c'est à dire la frappe de pièces de monnaie portant la marque de l'Etat, est apparu au VII^{ème} siècle avant J.C. dans les cités grecques d'Ionie et dans le royaume de Sardes en Lydie. Georges Duby (3) explique historiquement comment se sont développées les fonctions monétaires: "C'est d'abord par l'évolution culturelle et politique qu'il faut tenter d'expliquer la progressive diffusion de l'instrument monétaire. Emettre la monnaie est, en effet, proprement une affaire d'Etat. Un tel acte requiert donc le minimum d'organisation politique sans quoi n'est pas possible la fabrication régulière de ces objets identiques que sont les pièces, sous la garantie d'une autorité reconnue. Il requiert surtout que soit parvenue à maturité la notion de souveraineté, l'idée que le prince est le soutien de l'ordre, le maître de la mesure, et qu'il lui appartient de mettre à la disposition du peuple les éta-

lons nécessaires à la régularité des transactions. Comme la justice, le monnayage est une institution de la paix publique, comme elle, il émane du personnage qui par sa magistrature éminente, à la mission de maintenir en corrélation harmonieuse et salutaire le monde visible et les desseins de Dieu."

L'apparition du monnayage pose d'emblée l'ensemble des problèmes caractéristiques d'un système monétaire international parce que la force d'expansion des rapports marchands, dès que le monnayage, permet leur existence, déborde le cadre juridique de toute souveraineté particulière.

En fait, l'ordre marchand ne prit véritablement son essor qu'à partir du XIII^{ème} siècle de notre ère avec deux inventions essentielles qui permettent une libération partielle à l'égard de la monnaie métallique, le transfert de dette et la lettre de change, moyens de paiement dématérialisés lancés par les marchands-banquiers dans un espace de circulation qui dépasse de beaucoup celui de toute juridiction politique.

Avec cette nouvelle forme de monnaie, l'initiative de la création monétaire passe entre des mains privées.

C'est à partir de cette époque que les monnaies centrales perdent leur souveraineté et ne deviennent que des signatures dans les rapports internationaux. Le pouvoir régalien de battre monnaie a vécu.

Paradoxalement, c'est l'épanouissement du salariat au XX^{ème} siècle qui a provoqué un retour en force de la souveraineté politique dans l'organisation monétaire. Cependant il ne s'agit pas d'un retour à l'ordre ancien car plus que jamais les moyens de paiement sont privatisés et l'initiative monétaire fait partie de l'affrontement concurrentiel des groupes financiers privés.

Sait-on qu'en France, le système bancaire crée sept fois plus de monnaie de paiement que la Banque Centrale? Il est cependant tout à fait anormal que pour mener sa politique sociale ou d'équipement, l'Etat soit obligé d'emprunter auprès de banques privées.

Pour instaurer une monnaie distributive, il faut bien sûr, que l'Etat reprenne l'initiative. Mais pas n'importe comment. L'exemple des pays de l'Est doit en effet nous engager à la prudence.

Comme le disent Aglietta et Orléan (2) : "La souveraineté qui est attachée à l'ordre monétaire doit être exercée effectivement, ce qui exige une puissance politique. Se pose alors le problème de l'autonomie que cette puissance peut reconnaître au pouvoir monétaire privé sans que sa légitimité soit gravement contestée, mais aussi des formes prises par la contrainte qu'elle exerce sans que le dynamisme des rapports marchands soit paralysé."

Je crois en fait que, comme dans l'ordre économique on reconnaît l'abondance des biens et des services, il faut faire reconnaître "l'abondance" de la monnaie. et non plus la considérer comme une matière dont la rareté favorise la spéculation.

(1) voir, par exemple, "Le débat s'élargit" dans la G.R. n° 913.

(2) M. Aglietta et A. Orléan, "La violence de la monnaie", PUF.

(3) G. Duby, Guerriers et paysans, Gallimard.

“La nécessité d’espoir”

Espoir. C’est un mot que j’écris souvent avec une majuscule, comme Homme ; car si ce dernier est la base philosophique d’un socialiste distributif, l’Espoir est sa motivation permanente.

“*La nécessité d’Espoir*”. Le mot est de Cousteau à “l’heure de vérité” du 28 juin dernier. A la veille des grands départs en vacances, quelle heure grave, mais malgré tout rafraîchissante, pleine de “vérités”, alors que le quotidien est rempli des malheurs du monde : guerres, famines, “destructions en tous genre” (villes, richesses alimentaires, vies, dignité humaine) !

De Virieu avait remplacé deux de ses plus fins journalistes, Duhamel et du Roy, en “politique politicienne”. Les “vérités” de Cousteau - en gros les nôtres - sont “essentiels”. Il les dit - les assène - avec une telle passion, une telle jeunesse (à 82 ans) (1) que tout le reste apparaît “*détail*” (dixit Cousteau). Et j’ai beaucoup apprécié sa réplique à une question évoquant “les peuples” : il rectifie : “*le peuple du monde entier*”.

Utopie, son combat ? On retrouve chez Cousteau la même fougue que chez Jacques Duboin défendant il y a plus d’un demi-siècle l’économie de l’abondance : «*Les utopies d’hier sont la réalité d’aujourd’hui et les utopies d’aujourd’hui, les réalités de demain*».

Cousteau a nettement pris parti pour le Sommet de Rio. Même si le résultat en apparaît bien mince au niveau des “hommes d’Etat”, ce qui compte, c’est l’engagement pris solennellement. Et Cousteau ne s’y trompe pas : si les gouvernants ont tendance à mettre les idées sous le boisseau après les “grand’messes” («*Lorsque je veux enterrer un projet, je crée une commission*», disait Clémenceau). Les peuples, depuis quelques décennies, ont pris conscience des grands problèmes et c’est leur pression qui peut et doit faire “bouger les choses” et empêcher l’irréparable.

Il a raison. En deux siècles, quels acquis sociaux malgré toutes les vicissitudes des luttes ouvrières et syndicales ! Même si la “*lutte finale*” semble toujours courir après la victoire finale. Rappelez vous l’article de Jean Denis Bredin, académicien, radical de gauche, dans le Monde du 31 août 1991 (2) : Après avoir salué, comme tant d’autres, la “*victoire sans appel*” du capitalisme, où «*sur le chemin obligé de l’histoire brillait, si haut, l’évident soleil de l’économie de marché*» (sic), il tempérerait son ardeur en concluant par une note plus objective : «*Est-il pensable d’avancer que tous ces entêtés, ces sectaires, ces grévistes infatigables... qui fichaient le désordre, ces obstinés qui ne cessaient de réclamer des réformes en rêvant de la révolution, ces marxistes ... qui empêchaient le capitalisme de bien dormir, nous leur devons beaucoup ? ... Est-il permis de dire qu’ils furent souvent plus désintéressés, plus ardents et plus justes, c’est-à-dire meilleurs que beaucoup d’entre - nous ?* ». Peut-on mieux reconnaître que les luttes pour de justes causes sont finalement payantes ? Et ce, pour le plus grand nombre, y compris ceux qui méprisent, ou condamnent ces luttes.

Deux autres grandes batailles ont de la même façon été gagnées par des militants et militantes qui n’avaient pas toujours le “look” ou la “cote” :

— Le droit des femmes à la libre conception et à l’avortement (qui est remboursé par la Sécu en France). Et cependant, que n’a-t-on pas glosé à propos du M.L.F. ! Et le communisme de l’ex-RDA. aura tout de même apporté quelque chose aux femmes de l’ex-RFA...malgré l’opposition menaçante de l’Eglise.

— L’écologie, les “doux rêveurs”, les “défenseurs des petits oiseaux”, hier, ou lâchement combattus, ou ridiculisés par les pouvoirs de tous ordres (économique, politique, médiatique) sont aujourd’hui courtisés. Parce que craints. Les écologistes sont devenus une force politique et sociale incontournable. Eux aussi représentent un “espoir” pour le monde de demain. Tout comme nos idées que l’on voit - sans que jamais, en dehors de nos amis, les sources soient mentionnées - reprises ou analysées, au moins partiellement, même par des gens de droite.

Les outsiders, ceux qu’on n’attend vraiment pas, réservent parfois des surprises, remportent des victoires, comme ces footballeurs danois remplaçant au pied levé les yougoslaves qui ont remporté la Coupe d’Europe 92 en battant la redoutable équipe allemande. D’où la “*nécessité d’espoir*”.

“Mitterrand, Mitterrand...”

Autre événement marquant du 28 juin : La visite surprise de Mitterrand en Bosnie-Herzégovine, à l’issue du sommet européen de Lisbonne . Le moins qu’on puisse dire est que “*le peuple du monde*”, cher à Cousteau, n’est guère visible en Yougoslavie ou plutôt ex-Yougoslavie, composée de six républiques, plus deux provinces autonomes, qui non seulement se sont battues entre elles, mais encore à l’intérieur d’elles-mêmes. En fait, une guerre civile à deux niveaux : inter-républiques, et inter-ethnies au sein d’une même république. Alors que de nombreux pays européens de l’Ouest cherchent à s’unir - et cela ne s’avère pas facile - pour lutter plus efficacement, sur le plan économique s’entend, contre les Etats Unis et le Japon, une nation de quelque 24 millions d’habitants se désagrège en une multitude de petits Etats de 0,6 à 9,5 millions d’habitants. Quelle vie économique peuvent-ils espérer ? N’est pas la Suisse ou le Danemark qui veut. Déjà l’entité yougoslave était mal en point. Que sera-ce demain pour chacun des nouveaux “Etats souverains” ?

Il y aurait beaucoup à dire sur les divers “intérêts”, tant à l’extérieur qu’à l’intérieur, qui ont amené la Yougoslavie à son état de décomposition actuel. C’est trop tôt et ce serait trop long.

Constatons d’une façon générale que les pays de l’Est se balkanisent après l’effondrement du communisme, souvent au prix de guerres civiles atroces. Dès 1947, Georges Kennan prophétisait : «*L’un des moments les plus dangereux pour la stabilité du monde viendra le*

jour où l'autorité soviétique commencera à s'effondrer en Europe de l'est».

La Yougoslavie est pour le moment l'exemple le plus marquant. Mais déjà la Tchécoslovaquie "bien tranquille" de Vaclav Havel se coupe en deux; la "révolution de velours" semble bien lointaine !

En URSS, toutes les républiques sont devenues autonomes, mais certaines connaissent des guerres civiles, qui, parfois, durent depuis des années : Arménie, Georgie-Ossète, Haut Karabach, et plus récemment, Moldavie : russophones et pro-Roumains = plus de 1 000 morts et une ville détruite.

Il reste à Mitterrand, acclamé ce 28 juin à Sarajevo, trois ans pour ciseler son historique statue... ou stature. Il a encore beaucoup à faire !

Quand ce n'est pas l'argent qui pourrait ou détruit le monde (biens et gens) ce sont des passions d'un autre âge, mais attisées par qui ? Avançons une hypothèse : des puissances d'argent tapies dans l'ombre.

André PRIME

(1) on dit que "l'espoir fait vivre" ; probablement aussi conserve-t-il. Nous le constatons du reste à travers les lettres de certains lecteurs qui "suivent Duboin" depuis 5 ou 6 décennies.

(2) déjà cité dans le N° 905 de la GR, en novembre 91.

Pour voir plus clair dans ce drame, il faut jeter un coup d'œil sur l'histoire et la composition ethnique et religieuse de la Yougoslavie :

Population : 23,5 millions d'habitants pour une superficie un peu inférieure à la moitié de la France. Répartition : Serbes, 36% ; Croates, 20% ; musulmans, 9% ; Slovènes, 8% ; Albanais, 8% ; Macédoniens, 6% ; Monténégrins, 2,5% ; Hongrois, 2% ; autres ethnies : Turcs, Valaques, Ruthènes, Ukrainiens, Bulgares, Roumains, Tchèques, Italiens...un beau cocktail !

Religions : Orthodoxes, 45% ,8 millions ; catholiques, 35%, 6,5 millions ; musulmans, 17%,3 millions , plus divers.

Population des républiques :
Serbie : 9,5 millions (avec les provinces autonomes du Kosovo et de Vojvodine)
Croatie : 4,7 millions
Slovénie : 1,9 million
Macédoine : 2 millions
Monténégro : 0,6 million

Ancienne Illyrie, son nom de Yougoslavie (slaves du sud) apparaît au 19ème siècle. Fait marquant en 1941, Hitler, qui a envahi la Yougoslavie, instaure un Etat croate, sur lequel Ante Pavelitch, avec ses oustachis, fait régner un régime de terreur : Les Serbes de Croatie notamment sont massacrés. A noter au départ de la rébellion croate dans la "guerre" actuelle, le surgissement de 10 000 miliciens que toute la presse "honnête" reconnut fascistes : cadeau posthume de Hitler, ces enfants des oustachis ?

La reconnaissance précipitée et solitaire de la Croatie et de la Slovénie par l'Allemagne suscita une vague de proclamations d'indépendance dans d'autres républiques. En Bosnie- Herzégovine, les 4,5 millions d'habitants partagés entre Serbes, Croates, musulmans, semblaient pouvoir coexister pacifiquement. Ce n'était qu'illusion, et la guerre civile, ethnique et religieuse a fait de Sarajevo une nouvelle ville martyre.

A.P.

Couche d'ozone

En fait d'air, Dupont de Nemours, au Grand Duché, n'en manque pas. Ne vient-il pas de libérer, direction stratosphère...pour trouver un peu plus la couche d'ozone, quelque 30 tonnes de CFC. Quand on pense que nous essayons de dissuader les consommateurs d'en acheter 100 grammes dans les aérosols !

Bilan de chasse

La chasse c'est ... 40 millions d'animaux tués (et jamais proprement) par an. C'est 60 personnes, en moyenne, abattues par an. C'est 6.000 personnes, en moyenne, blessées. C'est 15.000 accidents matériels déclarés par an. C'est 41 milliards de FB gaspillés en assurances diverses. C'est 10 millions de douilles de plastique abandonnées dans la nature. C'est des centaines de millions de petits plombs qui donnent le saturnisme aux oiseaux et qui polluent nos rivières. C'est aussi, et de cela les magazines de chasse ne parlent jamais, la vente libre d'armes susceptibles de tuer, par accident, colère, maladresse, passions et/ou règlements de compte (aisés à déguiser en accident de chasse), par imbécillité parfois (pourquoi tel fou du volant serait-il sage le fusil à l'épaule?), par dispute, par bavure... Que dire des bris de clôtures, des empoisonnements de chiens, des actes de braconnage et surtout des longues agonies d'animaux, moins méchants que les hommes, qui ne demandent qu'à être aimés. La chasse est toujours un assassinat.

En France, en 1990, il y avait **UN** garde-chasse pour 40.000 hectares. Ils sont, pour la plupart, les employés des Fédérations de chasseurs, donc de ceux-là mêmes qu'ils sont chargés de contrôler.

(Extraits de Tam-Tam)

Rappel

Le quatrième congrès de

BIEN

(Basic Income European Network =

Réseau Européen pour l'Allocation Universelle)

aura lieu les **18 et 19 Septembre 1992**

à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Paris-Saint-Maur
(Université de Paris Val de Marne)

58 Avenue Didier 94210 La Varenne Saint-Hilaire

Maastricht, monnaie et pouvoir

par Paul Vila

Les accords soumis à Maastricht sont des projections extrapolées de l'idée initiale de traité à trois puis à cinq des années 50, formulée en termes jacobins de la France pré-gaulliste. Il fallait la reprise Ouest-allemande et l'autorité morale d'Adenauer, l'anti-nazi, pour que les länder acceptent ces termes et il a fallu le coup gaullien de l'indépendance du Franc devant les banques-FMI pour que la France centralisatrice les respecte (la Grande-Bretagne n'a suivi que depuis l'éloignement des Etats-Unis et l'établissement des pouvoirs des vaincus de 1945, Allemands et Japonais).

Depuis, le volet agricole des traités soulève les vraies questions de sociétés pluri-culturelles, questions que n'avaient pas perçues les pères fondateurs et qui sont apparues à leurs successeurs, R. Barre, M. Rocard et P. Seguin.

Maintenant, tout évolue si rapidement et dans toutes les directions que J. Delors espère devancer l'Histoire et mijoter un gros système cumulant et aplanissant les pires maux de la fin du siècle.

L'amalgame européen à 12, 24 ou 36 va-t-il trouver un meilleur équilibre dans la fédération, surtout monétaire, esquissée à Maastricht ?

Répondre à cette question exige d'évaluer les effets d'échelle dans l'Europe actuelle, y compris les solutions sociales qu'aucun des Douze ne maîtrise actuellement.

Au contraire du spleen de l'écrivain solitaire, le drame des civilisations blanches est qu'il va enfin se passer quelques chose...

Pour peser les arguments pour ou contre Maastricht, essayons de démêler les effets interactifs des rouages artificiellement obscurs de la finance et des facteurs sociaux, naturellement complexes.

Le caméléon monétaire

L'histoire monétaire respire à dessein l'ennui et une pudeur amnésique en face des réalités de vie et de mort portées par l'argent ; la réalité est bien plus mouvementée, et encore marquée des pulsions primitives d'*Homo economicus*.

Au commencement, pirates et corsaires ont fait entre eux des comptes anarchistes de partage de leurs prises. Les Lombards futés et les sages Hollandais inventèrent le *crédit papier*. Puis la (commercialement fédérale) Bank of England établit le marché mondial au 16^{ème} siècle. Deux cents ans plus tard, la débâcle de Law mit les imprudents au ban de la bourgeoisie "respectable". Mais, depuis, la finance est devenue synonyme de divisions blindées, excepté pour les nazis trop voyous. Serait-elle en passe de devenir l'auxiliaire de l'économie, avec l'Europe comme pays-pionnier ?

Deux types de critiques ont dénoncé la synergie moder-

ne des financiers et des politiques :

—au milieu du siècle, le désespéré Georges Orwell et l'optimiste Kenneth Galbraith ont éveillé les consciences à la manipulation totalitaire,

—dès avant la crise de 1930, les analystes du crédit : l'écossais H.C. Douglas et le français J. Duboin ont simultanément démystifié la fiction bancaire et son pouvoir cannibale de règlements économiques.

L'histoire du XX^{ème} siècle a été ce cercle vicieux des peuples tellement asservis par le monopole bancaire qu'ils acceptent les crises et les massacres sans apercevoir la source non-économique de la misère et de la violence modernes dans la manipulation fondamentale sur la monnaie qui rend impossible la fermeture équilibrée des circuits de production-consommation.

Plus gros, plus beaux

Les effets d'échelle vont être déterminants pour fonder la démocratie économique en Europe. La taille optimale d'un élément du montage dépend de critères variables au cours du temps. Comme exemple de prise de conscience globale on peut prendre l'action écologique (1). C'est pourtant une affaire de lopins familiaux, de versants, de villages, de parcelles forestières et de chaletiers isolés, maintenant que les grandes lignes industrielles sont reconnues à Rio. Mais ce qui va le plus mal, c'est nos sociétés. Pour les secteurs de base (énergie, transports, chimie...) les groupes géants dominent depuis 1920. Et leur poids stratégique fait encore pencher vers l'échelle mondiale les communications, l'alimentation et l'armement : pour la joie des banquiers les colosses ont dévasté les grands bassins mondiaux industriels dans une course au profit déchaînée par le besoin impératif de financement dans la dette.

Pourtant, depuis 1970, les données de base ont changé. Alors qu'on reconnaissait l'absurdité des armements nucléaires, les moyens de communication revalorisaient les petits groupes et les individus dynamiques. Déjà instauré dans la recherche, l'artisanat de pointe va bientôt gagner les marchés industriels.

Les 40.000 *non* des Gulliver danois ont relancé le débat : sur quel bout de la lorgnette doit-on coller l'œil pour voir la réalité ?

L'enjeu de l'accord

Sous-jacente au débat, la primauté des décisions monétaires sur le pouvoir des représentants des peuples. Notre soi-disant démocratie occidentale a couché de plus en plus nos gouvernants devant l'argent-roi. La grande mascarade des souverainetés nationales ne mobilise plus que quelques petits chefs et Marie-France Garaud. De leur côté, les rédacteurs européens font

leur besoin pour essayer de réduire les dégâts. Même les détracteurs officiels de Maastricht ne dénoncent pas la vraie menace : la libérale et souriante logique des porte-paroles du pouvoir financier ressemble aux machines rodées des professionnels du crime. Elle ne nous craint pas encore, nous autres petits subversifs de la révolution du crédit, qui pourrions faire comprendre la nécessité de réviser les règles bancaires à la faveur du débat sur les accords.

Cette révision est d'autant plus indiquée que l'échafaudage bancaire, apparemment intact après les turbulences en Bourse d'Octobre 1987, commence à inquiéter ses plus intelligents partisans. Dans *The Economist* du 2 mai dernier, H. Unger a fait un bilan de 24 pages qui révèle un malaise structurel à plusieurs niveaux et dénonce une série de faiblesses techniques... La plus grave insuffisance du système bancaire vient de son vice fondamental, qui lui donne un pouvoir abusif sur l'économie, par son irréalisme même : c'est la démesure d'un monopole qui impose une dette sans relation avec la plus-value réelle de la valeur produite et qui a continué à asservir nos sociétés malgré des productivités toujours croissantes. A cause de l'incompétence des banquiers à juger l'utilité réelle d'un investissement au "profit" d'agences spécialisées. Mais les propositions de Maastricht sont muettes sur la réforme distributiste du crédit et sur la nécessité d'un contrôle des investissements en aval du système bancaire, donc, inévitablement, de caractère public. C'est là que pêche principalement le projet de l'équipe Delors. La réforme sociale du crédit, ignorée par les propositions d'union fédérale, n'est actuellement pas réalisable à la grande échelle des Douze, les traditions sociales y sont bien trop disparates et les structures de décision sont à créer

Le vieux pouvoir

Les hommes politiques des Douze, assoiffés d'une prospérité perdue, espèrent encore évacuer nos problèmes de dette sur une *Gross Autorität* aux vertus magiques. Ils rêvent de se tapir dans une nounou protectrice géante qui mettrait en forme les simulations et la gestion de nos destins. Du côté français, l'inconscience est pathologique à cause du besoin de constitutions écrites et ré-écrites dans les moments de révisions déchirantes et de la maladie de centralisation qui rend notre réforme régionale si coûteuse et si infirme.

Qu'on encense la nounou-Charybde ou qu'on lui oppose des Scylla populistes, les batailles pour rattraper le temps perdu vont être profondes. Elles risquent de masquer le problème fondamental, à considérer à toutes les échelles, qui est l'appropriation individuelle et collective de la démocratie économique par la liberté d'investir : **une comptabilité transparente du crédit**. Une telle comptabilité n'est pas encore seulement envisagée dans les articles de Maastricht...

Le système libéral qui domine en Occident n'est que très accessoirement soucieux des Droits de l'Homme

(d'où la priorité en législation européenne aux initiatives françaises non inhibées par le pragmatisme bancaire), et notre gouvernement PS n'inspire aucune confiance à nos grands voisins pour la gestion pratique de l'économie nationale.

C'est ce qui fait espérer Claude Chesson en une renaissance des forces de progrès politiques, sociales et syndicales avec la dimension des Douze. Malheureusement Maastricht vient en remède à une *guerre économique* finie et perdue contre le monopole financier par nos vieillards politiques, celle des chocs des années 1970-90. Le projet ne change rien au système financier dément qui pousse tranquillement à la ruine l'environnement terrestre et toutes les cultures humaines fragilisées par sa dégradation, peuples exploités et exploités confondus.

Archaïsme et irréalisme institutionnels

Les clauses les plus précises du traité sont monétaires, mais sans nouveauté. Elles prolongent l'unification serpentine des taux bancaires que s'est appropriée Giscard. Cette réforme à elle seule ne pourra qu'amplifier les gaspillages polluants et les ~~s~~ dans l'automatisation productiviste à laquelle les producteurs sont acculés.

Pour les optimistes, le modèle permet une meilleure gestion sociale dans l'espace régional. Mais il n'apporte aucun remède aux mutations industrielles et paysannes. Sauf additifs, qu'il faudrait considérer sérieusement avant de faire le référendum.

Le texte des accords est haché d'instructions probablement rajoutées pour concilier entre elles des corrections de dernière minute. Il n'est pas beau...

Ce que devrait créer Maastricht

L'outil de gestion économique qu'on devrait créer, incitant à l'investissement raisonnable, n'est même pas entrevu. La notion très judicieuse de **subsidiarité** suggère de l'expérimenter d'abord à l'échelle nationale, parce que c'est celle des choix hérités, compatibles avec les habitudes sociales.

Pourra-t-on bientôt trouver des critères objectifs de cette subsidiarité ? Une modélisation des nombreux circuits imbriqués de production-consommation effacerait-elle les nombreuses cloisons qui freinent entre nation, régions, cantons, communes (avec des subtilités inconnues du citoyen) ?

Je gage qu'à terme on apercevra la faible utilité de l'échelon fédéral, excepté pour les *aspects lourds* de l'environnement, la recherche nucléaire, l'Espace, les Droits de l'Homme, les banques de données, l'aide aux PVD. C'est plutôt la complémentarité des groupes locaux avec les structures plus grosses qui libérera les européens...

Les structures sociales qui manquent, comme des Offices de Contrat Civique, devraient être prévues et

reliées entre elles, disséminées en parallèle avec des ANPE transformées et des caisses de Sécu complètement modifiées. Là encore l'échelle optimale est au départ celle des Etats. L'harmonisation des bonnes formules, expérimentées dans les divers pays des Douze, sera une tâche passionnante, mais de durée imprévisible. Des études théoriques sont à faire pour expliquer pourquoi la nation Franque, peuplée de brutes jusqu'aux Capétiens, était devenue courtoise au 13^{ème} siècle, déchirée au 16^{ème}, civilisée au 18^{ème} et Lepéniste à 15 % en 1991. L'inégalité des européens devant la crise réside dans ces dynamiques subconscientes d'échanges individuels, sociaux, commerciaux, culturels...

L'écu-parapluie

L'enjeu tactique pour Jacques Delors est peut-être à saisir d'urgence : s'il obtient les accords, peut-être pourra-t-il porter à temps une frappe durable aux maîtres-financiers immobilistes. Ainsi l'été 1992 est-il vraiment un tournant. Depuis la carrière de Napoléon, payée puis brisée par les Rotschild, ce serait la seconde baffe des petits Français aux géants banquiers, la première étant le NON de Pinay et de Gaulle aux grands sorciers du FMI. Avec une victoire du OUI, il faudrait reconquérir, par subsidiarité sur le terrain les gages donnés aux banques. Avec le NON, on aurait le temps d'améliorer les structures nationales et régionales, ainsi que le fond du traité.

Ecole du risque

Nous autres, européens moyens, commençons à nous résigner au chômage en banlieue, à la mendicité dans le métro et aux mafias municipales. Le NON danois nous oblige à penser vite, pour trancher vif, alors qu'on voit mal ce qui sortira du poker euro-gaulois. La fuite dans le OUI ou l'impasse?

A Bruxelles, nos décideurs ont flairé l'orage. Maastricht est une réponse sous pression aux effets des crashes boursiers et aux explosions régressives de l'Est européen. L'espoir, en 1989, de juteuses ouvertures de marchés nous a replongés dans l'impasse du libéralisme : tout le monde se bat pour produire et ainsi accroît la dette aux maîtres du prêt ! Nulle part la surproduction des riches n'est distribuée décemment aux affamés. Les nouveaux ingrédients sont non préparés pour remédier à l'armement des Balkans égarés. Il va falloir s'y prendre un peu mieux pour nous vendre cette délicieuse union ! Je vote NON, excepté SI

—les rédacteurs du référendum dissocient les clauses techniques d'échelle vraiment continentale (mes "aspects lourds" décrits plus haut) d'avec **la série des clauses monétaires que JE REFUSE**,

—l'énoncé du référendum **reconnait un pouvoir social aux électeurs** et l'élaboration prochaine d'un **dividende vital pour tous**.

OUI à Maastricht

En septembre, nous allons devoir nous prononcer sur l'Europe de Maastricht. J'espère que ce référendum ne sera pas prétexte à divisions entre tous ceux qui luttent courageusement dans le sens d'une économie alternative.

Certains de nous vont refuser d'approuver un traité qui leur apparaît comme un encouragement à l'Europe des banques ; d'autres, peut-être, parce que, si cette Europe programmée à Maastricht n'est pas celle qu'ils pouvaient espérer, ils n'en continuent pas moins à penser que tout ce qui peut servir l'union des peuples du vieux continent ne peut être totalement négatif.

Pour ma part, c'est sans arrière-pensée que je voterai OUI, tout en ayant conscience des insuffisances et des aspects équivoques du traité.

Tout ce qui peut favoriser l'émergence d'une Europe, où seraient mis en application le principe de subsidiarité ne saurait être négligé.

Tout ce qui peut affaiblir le centralisme des Etats et le remplacer par un système fédéraliste, où les régions auraient enfin leur mot à dire, va dans la direction d'une libération des peuples.

Voilà ce que je tenais à dire, puisque, bien sûr, il est impensable de refuser l'union européenne, qui est sans doute la meilleure garantie de paix et de sécurité.

Bernard LANZA.

Le Maastricht des politiciens

Ils mettent la "forte" sur les aspects politiques du traité... Conçue primitivement pour servir de débouché aux "surplus" américains, l'Europe, au fil des années, s'est vue à son tour prise au piège de ses propres excédents, contrainte de lutter sur deux fronts, cherchant désespérément à desserrer l'étau. Maastricht, c'est la fuite en avant, une tentative de percée vers le grand large, faute de se rallier à des vues économiquement et monétairement novatrices, permettant d'effacer les obstacles d'ordre financier au libre essor d'une production mieux adaptée aux besoins réels de notre société, mieux respectueuse du bien commun.

L'Europe de la Paix? Une illusion de plus après tant d'autres qui ont fait tant de dupes. C'est oublier, en effet, que le rude affrontement économique entre une Europe unifiée et ses implacables concurrents américains et japonais recèle le germe d'une guerre pour demain, appelée à devenir planétaire. Un moyen radical pour conjurer le fléau de l'abondance, de remettre à zéro les compteurs de l'économie du marché.

Henri Müller

Redistribution et distribution

par René MARLIN

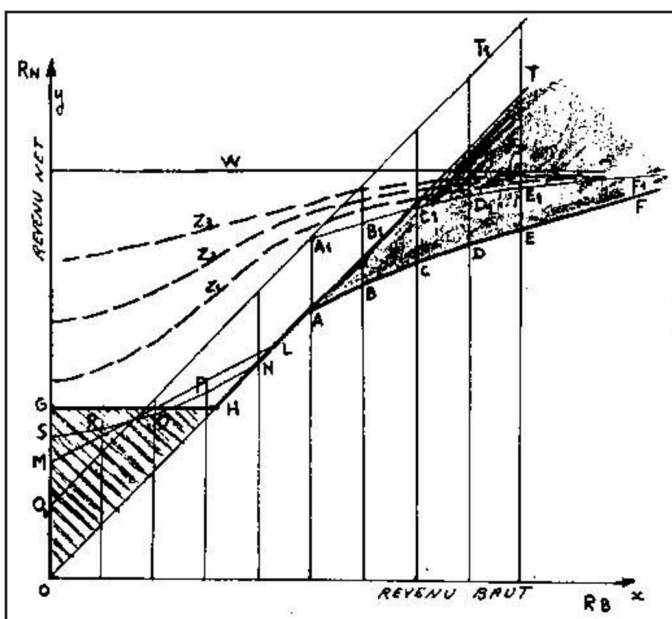
Dans le cadre de nos recherches pour une mise en place progressive de l'économie distributive, cette étude sera consacrée aux dispositions déjà prises et aux mesures à envisager pour aller vers le revenu social en assurant une distribution de plus en plus équitable du pouvoir d'achat aux citoyens.

Nous utiliserons, pour cela, un diagramme où figurent en abscisses les revenus bruts RB et en ordonnées les revenus nets RN, après correction par la collectivité. Les échelles sont approximatives, car elles s'appliquent à la fois à un revenu individuel et à un revenu familial. Nous avons conscience que cette approche n'est pas rigoureuse, mais elle est indispensable sauf à rendre la lecture impossible.

Donc, en dehors de toute intervention des pouvoirs publics, le revenu net RN est le même que le revenu brut RB et il est représenté par la droite OT, bissectrice de l'angle x Oy.

Impôts

De tous temps les gouvernements ont eu recours à l'impôt afin de faire face aux dépenses publiques. Dans notre pays, les plus célèbres furent le cens, la corvée, la dîme, la gabelle, la taille etc. De nos jours la collecte n'est plus assise sur le sol ou sur les portes et fenêtres. En France, la première forme d'impôt sur le revenu fut introduite, vers 1876, par un gouvernement Gambetta. L'actuel IRPP (1) est établi par tranches à prélèvements progressifs. Il est figuré sur le graphique par la droite brisée A, B, C, D, E, F... Les revenus inférieurs à l'ordonnée du point A sont exonérés. La somme qu'il rapporte est proportionnelle à la surface T, A... F, elle peut être utilisée pour les besoins de la gestion collective, mais aussi pour une certaine redistribution des



richesses. Tous les autres impôts nationaux ou locaux sont dans ce cas. Beaucoup reste à faire pour les rendre plus justes et pour éviter les fraudes. Par simplification nous ne les avons pas non plus représentés.

Revenus minimums

Dans les pays développés considérés comme globalement riches il devient de plus en plus difficile de justifier que plusieurs millions de personnes restent sans ressources. Même l'absence de travail ne peut faire accepter le manque d'argent. L'idée selon laquelle le revenu était lié à l'emploi que personne ou presque, sauf nous, ne remettait en cause il y a seulement dix ans, a explosé. Le chômage considéré auparavant comme provisoire est, maintenant, devenu si structurel, qu'après la plupart des autres pays européens, la France a dû instituer un revenu minimum. Il existait au Danemark vers 1933, en Grande-Bretagne depuis le Welfare-State, l'Etat-providence des travaillistes et de Lord Beveridge, en 1948, mais surtout depuis 1966. En RFA d'autres formes de minimum furent créées en 1961, aux Pays-Bas en 1963 et en Belgique, sous le nom de Minimex, en 1974. Ce n'est qu'en décembre 1988, après différentes tentatives locales (Belfort, Besançon, Nîmes, Saverne...), que le gouvernement Rocard put instituer le RMI. Encore beaucoup, même parmi les plus intéressés, tiennent-ils à toutes forces au I pour insertion qui, de nombreuses études le montrent, n'est qu'un leurre et ne permet qu'à quelques rares personnes de retrouver un travail rémunéré. L'on croit encore dans certains milieux, contre toute évidence, au retour du plein emploi. Seuls quelques uns comme Pierre Bergé (2) par exemple, dans son livre "Liberté j'écris ton nom" se permettent d'écrire leur accord pour un RMI, "sans M, ni I" comme nous le soutenons ici.

Le Revenu minimum est représenté sur notre diagramme par la droite horizontale GH. Son coût évalué pour 1991 à 19,5 milliards de francs dont 16,4 à la charge de l'Etat est proportionnel à la surface hachurée OGH. Il a pour objet de ramener à sa valeur tout pouvoir d'achat individuel ou familial qui sans cela serait inférieur, même de très peu. Nous le précisons pour éviter toutes les confusions qui résultent parfois de propositions allant dans le même sens et donc généreuses mais mal définies.

Retraites, assurances et allocations diverses

Bien que les retraites puissent être considérées comme un revenu brut, nous les mentionnerons parce qu'elles font partie des revenus redistribués ainsi que les remboursements d'assurances diverses dont certaines, chômage mais aussi automobiles, sont obligatoires. Il en est bien ainsi, par exemple, des retraites par répar-

tion qui ont institué un système de compensation entre les salariés actifs et les pensionnés plus âgés. Par contre les revenus des assurances sur la vie ou autres placements privés n'entrent évidemment pas parmi les sommes redistribuées par la collectivité.

Ce qui fait partie de la redistribution acquise est constitué bien entendu par les innombrables allocations versées par l'Etat ou des Caisses nationales avec ou sans cotisation préalable. On se limitera à une énumération non exhaustive. Dans le domaine familial, les AF proprement dites ainsi que les allocations parentales, de jeune enfant, d'éducation, de soutien familial, de rentrée scolaire, le complément familial, les bourses d'études, les aides au logement, primes de déménagement, etc. Dans le domaine du chômage des allocations sont versées à différents titres. Elles sont la contrepartie de versements imposés aux salariés mais aussi au patronat. Elles sont, actuellement, en grosses difficultés étant donné l'accroissement du nombre des allocataires par rapport au nombre des cotisants. Les solutions sont d'autant plus compliquées à dégager que le tenace préjugé du retour à un plein emploi mythique reste là aussi enraciné dans les mentalités contemporaines.

Les accroissements de revenus seraient représentés sur le graphique par une translation verticale vers le haut de la courbe H, A...F. Nous ne l'avons pas tracé pour ne pas compliquer inutilement la figure. Bien entendu il faut tenir compte, dans certains cas, du prélèvement dû à l'IRPP, mais la plupart de ces sommes sont exonérées d'impôts.

Ce retour sur quelques avantages acquis nous a amenés à faire le point de l'existant en matière de corrections apportées aux revenus bruts des personnes, des couples et des familles. Cet état est donc représenté par le tracé G,H,A,...F éventuellement reporté légèrement vers le haut mais aussi vers le bas par le jeu des impôts divers comme il vient d'être expliqué. Nous nous intéresserons, dans une seconde partie, aux propositions d'améliorations.

Impôt négatif

C'est le projet de l'économiste américain Milton Friedman bien connu pour son "monétarisme". Il s'agit en somme de la réplique inversée de l'IRPP. Sans tranches, l'impôt négatif serait représenté sur notre figure par la droite LM. Avec tranches, il correspondrait à la ligne brisée NPQRS. Comme on le voit sur le diagramme il s'agit d'une version du revenu minimum. Améliorée, affirme Lionel Stoléro dans son ouvrage "Vaincre la pauvreté dans les pays riches". En effet l'inclinaison de la droite, ou de la ligne brisée, correspond à un meilleur "incitation" au travail. Plus vous travaillez plus votre revenu net s'améliore. Cette remarque suppose que pousser à travailler plus est bien nécessaire. Si l'on observe que cette motivation s'adresse à des chômeurs

ou quasi-chômeurs dont la société capitaliste a jugé l'apport de labeur inutile, l'on peut se demander si l'observation est bien judicieuse. A moins que l'on veuille se servir du volant de chômage comme d'une menace pour ceux qui conservent un poste rémunéré et comme un motif à accepter un travail sous-payé ou des conditions de labeur plus précaires. Ce qui est bien dans les intentions d'un certain patronat pour qui l'incitation au travail ne peut être fondée que sur le seul intérêt matériel immédiat.

Revenus minis -

Revenus complémentaires

Les propositions de modifications des revenus prolifèrent (3). Certaines, en France, sont antérieures à l'instauration du R.M.I. ; elles auraient besoin d'une mise à jour. Notre diagramme qui éclaire la question, montre qu'il y a en fait deux grandes catégories possibles dans ce domaine. Celle des revenus vraiment minis, tels que le définit le R.M.I. éventuellement amélioré (parallèles à GH) et celle que nous appellerons plutôt revenu complémentaire qui s'adresse à tous dont, par exemple l'allocation universelle (O1 T1) (4). Le coût des revenus complémentaires correspond à la surface comprise entre OT et O1 T1 en gris clair sur le diagramme.

L'on voit de suite que les revenus minis sont plus justes, car ils permettent de consacrer la totalité des sommes dégagées à soulager les plus démunis. Par contre, les revenus complémentaires sont plus simples lorsqu'il s'agit de verser une même quantité d'argent à tous. Ils ne nécessitent ni déclaration, ni demandes et donc moins de paperasserie bureaucratique. Ils peuvent être corrigés en les rendant imposables. L'on obtient alors la ligne A1, B1, C1, D1, E1, F1 et l'argent récupéré par l'impôt peut être, par exemple, investi dans une augmentation du revenu pour les plus pauvres. Mais l'injustice subsistera néanmoins.

Le lecteur observera que nous ne prenons pas à notre compte le mot allocation que certains emploient mais qui peut être considéré comme péjoratif. Beaucoup parmi les "nantis" accusent vite ces systèmes "d'assistantat" et réussissent même, c'est un comble, à donner mauvaise conscience aux bénéficiaires. Affirmons très vite que ces sommes peuvent être considérées comme l'usufruit du patrimoine constitué par les sciences et les techniques et dont nous sommes tous les héritiers. Il s'agit donc pour ceux qui les touchent d'un droit et non d'une charité quelconque.

Nous ne reviendrons pas, cette fois, sur tous les projets avancés. Nous en avons déjà parlé dans la GR et nous le ferons encore. Nous ajouterons seulement, de nouveau, qu'il s'agit bien là de redistribution. Tous prévoient que l'on prélèvera sur les uns l'argent nécessaire aux autres. La forme de la droite brisée GHABCDEF figure donc bien en gros, la répartition actuelle des revenus. L'on peut penser que dans les années qui viennent

l'évolution constatée se poursuivra et que les courbes en trait interrompus Z1, Z2, Z3 représenteront les revenus futurs.

Nous serions ainsi en présence d'une marche lente mais inéluctable vers l'égalité économique maximale suivant l'horizontale W. Ce sera le revenu social, ou plutôt son équivalent mesuré en francs ou en écus. A un moment donné de cette évolution, l'instauration de la monnaie que nous préconisons permettra une véritable distribution du pouvoir d'achat, fondée sur la production écologiquement possible. Il ne sera plus nécessaire de reprendre, sous forme d'impôts, ce que l'on voudra distribuer en revenus. Cette étape pourra évidemment précéder l'égalité économique et la favoriser. Loin d'être une rupture révolutionnaire et sanglante, elle s'inscrira démocratiquement dans le processus que nous avons voulu décrire. L'état des mentalités aura permis au régime économique de se retrouver enfin compatible avec le niveau techno-scientifique de l'appareil productif.

- (1) Impôt sur le revenu des personnes physiques
 (2) ancien Président de la société Yves Saint Laurent, actuellement Directeur de l'Opéra
 (3) Nous ne saurions trop conseiller, à ce sujet, la lecture de "Garantir le revenu - Une des solutions à l'exclusion", Document n° 3 de Transversales, Mai 92.
 (4) Ce sujet sera débattu les 18 et 19 septembre 1992 sous les auspices de BIEN - Association internationale dont nous avons déjà parlé.

La grande idée

Economiste et sociologue, Jacques Duboin (1878-1976) a dit : «Celui qui n'a pas compris que l'irruption de l'abondance implique la sortie de l'échange et l'organisation de la société sur des bases distributives est, soit un inconscient, soit un imposteur qui entend maintenir le plus longtemps possible un régime dépassé, mais encore profitable à quelques uns.» ... Un tel homme ne pourra jamais gouverner intelligemment son pays. J. Duboin sait de quoi il parle. Ancien parlementaire, ancien Sous-Secrétaire d'Etat au Trésor, il a connu toutes les données des problèmes économiques. Il a compris que les grandes réformes ne seraient jamais entreprises par les gouvernants. C'est pourquoi il fonda "La Grande Relève des hommes par la science", ... Pour qu'une grande idée germe dans les esprits, pour qu'elle se réalise un jour concrètement, il faut qu'elle soit répandue avec constance pendant des générations... Elle n'est réalisable que grâce à la force de pensée de quelques hommes conscients de leur devoir envers l'évolution de l'humanité. L'économie distributive est une grande lumière difficile à supporter, cette lumière bouleverse les ombres dans lesquelles se complaisent les hommes.

ALBERT CHANTRAINE

bloc-notes

Associations et Revues

*

G.L.E.D

Groupe Liègeois pour l'Economie Distributive
 a publié la brochure
 "Muter ou chuter"
 et diffuse livres et journaux
 distributistes en Belgique.
 L. Gosset, 21, rue Charles-Hansez
 4630 MICHEROUX Belgique

*

G.S.E.D.

Groupe des Salariés pour l'Economie Distributive
 11, rue St-Vincent-de-Paul
 13000 MARSEILLE

*

EDEN

Equipes pour la Diffusion d'une Economie Nouvelle
 2, rue Berthe-de-Boissieux
 38000 GRENOBLE

*

UNION PACIFISTE

4, rue L.-Hoche
 92100 BOULOGNE

*

CITOYENS DU MONDE

15, rue Victor-Duruy
 75015 PARIS

*

CLUB DE L'AN 2000

contact : L. Gilot
 12/59, rue de Belfort
 92110 CLICHY

*

A CONTRE-COURANT syndical et politique

4, rue des Iris
 52100 SAINT-DIZIER

*

Liaison et Action Contre la FAim

4, sq.du-Nouveau-Belleville,
 75020 PARIS

*

*

ÉVASIONS

publiée par l'Age du Verseau
 "Pour une nouvelle
 conscience planétaire"
 103, Résidence Garderose
 33500 LIBOURNE

*

TRANSVERSALES Sciences-culture

29, rue Marsoulan
 75012 PARIS
 vient de publier son troisième
 numéro spécial, intitulé:
Garantir le revenu
 prix pour les abonnés de la GR
 s'adressant au journal:100F, franco.

*

FRAGMENTS

*Lettre mensuelle alternative
 de recherche créditiste*
 5, passage Fontaine-del-Saulx
 59800 LILLE

*

TAM-TAM

33, rue de Rénipont
 1380 OHAIN Belgique

*

AGIR ICI

pour un monde solidaire
 17, place de l'Argonne
 75015 PARIS

*

L'HOMME LIBRE

BP.205
 42005 SAINT-ETIENNE

*

LA LUCARNE

11, rue du Monnel
 7500 TOURNAI Belgique

*

INFOR VIE SAINE

127, rue de Fernelmont
 5020 CHAMPION Belgique

*

Opulente Europe

Escalade vertigineuse de la pauvreté dans les Etats de la Communauté Européenne : 38 millions de pauvres en 1975, 44 millions en 1985, ... **53 millions** en 1992. Tel est le résultat des études les plus récentes, la définition de la pauvreté y étant basée sur le seul critère des ressources financières : est considérée comme pauvre toute personne disposant de moins de la moitié du revenu moyen dans son pays.

L'aggravation dramatique du chômage figure au premier rang des causes d'appauvrissement : le taux des sans-emploi a augmenté de 11 % entre novembre 1990 et novembre 1991, passant de 8,4 à 9,3 % de la population active, ce qui fait 860.000 chômeurs supplémentaires. Sur les 13 millions de chômeurs que compte actuellement la Communauté, plus de la moitié sont des chômeurs de longue durée qui doivent attendre plus d'un an avant de retrouver un emploi, et un tiers, plus de deux ans.

Le RMI ne résout pas tout

Une enquête sur le revenu minimum d'insertion, menée par le Secours Catholique, a révélé qu'une frange de la population reste en marge de toute protection 55 % des personnes interrogées ne bénéficiaient d'aucune intervention avant l'obtention du revenu minimum. Mais beaucoup de pauvres sont encore exclus de fait, conclut encore l'enquête: «*Les restrictions en raison de l'âge et de la nationalité, mais aussi de la lourdeur des dispositifs, le caractère parfois humiliant du contrôle des ressources, sont autant de freins à l'exercice du droit au revenu minimum*».

Une des responsables du Secours Catholique en Europe conclut, à la suite de cette

enquête : «*L'avenir de l'Europe dépend aussi de la façon dont elle intégrera les laissés-pour-compte de la société d'abondance : la future union politique saura-t-elle assurer aux 53 millions de pauvres le droit d'exercer leur pleine citoyenneté et d'être partie prenante aux décisions qui la concernent?*»

conclusion superficielle

Denis Clerc (à qui l'économie distributive «donne des boutons») continue à penser que chômage et exclusion ne sont pas inéluctables et cite pour preuve le Plan d'insertion lillois (qui vise à la création de ...1.100 emplois...en quatre ans: coût 77.000 francs par personne insérée) et l'exemple suédois qui dépense autant en formation et en suivi de ses 2 à 3 % de chômeurs que la France qui en compte proportionnellement 4 fois plus. Il constate que les moyens manquent dans notre système économique «*parce qu'ils sont affectés en priorité à la recherche de "l'excellence". Notre société est assez riche pour payer. La réalité est qu'elle ne souhaite pas le faire*». Bravo ! Mais pourquoi ne pas aller plus au fond des choses en dénonçant la compétitivité à tout crin et la recherche du profit qui sont les fondements de cette société?

famine sans précédent

L'Afrique australe tout entière est frappée de plein fouet par une urgence alimentaire sans précédent. Dix huit millions de personnes sont directement menacées de famine en Afrique subsaharienne, telle est l'estimation conjointe que viennent de faire l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial

de l'ONU. Guerre et sécheresse combinées ont jeté cinq millions de Mozambicains sur les routes, soit un tiers de la population. Au Zimbabwe, nombreux sont ceux qui accusent les pouvoirs publics de s'être montrés trop dociles à l'égard du Fonds Monétaire International. Celui-ci a imposé, par exemple, «**un Plan d'ajustement structurel**», ce qui s'est traduit par l'obligation de vendre aux Etats voisins une réserve stratégique de plus d'un million de tonnes de maïs ! Le résultat est là. Eloquent.

C. Brisset, dans *Le Monde Diplomatique*, conclut : «*Le plus décourageant est sans doute...de constater que les éléments essentiels de ce désastre sont créés de la main de l'homme. Comme le déclarait en janvier dernier, M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire Général des Nations Unies, en demandant aux donateurs de fournir plus de six cent millions de dollars pour secourir les populations de la Corne de l'Afrique, «les tragédies de cette région sont essentiellement causées par l'homme». Plus encore que par le climat. Comme est crée par l'homme un système économique international où les biens alimentaires sont traités comme le charbon, le pétrole ou le diamant, soumis à la fluctuation des Bourses et à la spéculation, sans aucune considération pour leur impact sur la vie et la mort de centaines de millions d'êtres humains. Bien des pays africains ont cédé à l'attrait des cultures de rente : coton, tabac, café, cacao, pourvoyeuses de devises, au détriment des produits vivriers. Et pourtant, ces cultures de rente elles-mêmes n'ont pas répondu aux espérances, puisque, pendant la seule décennie 80, la chute des cours des matières premières a amputé d'un tiers les recettes d'exportation du continent.*»

Denis Clerc est-il d'accord avec cette analyse?

M-L D .

Deux lettres, datées du même jour, nous sont parvenues à propos du débat ouvert dans nos colonnes par Jean Bourdette, sur le "bon profit".

La première, Ernest Barreau l'intitule lui-même «réponse et fin de mon débat».

La voici :

Défendant votre thèse du "bon profit", ce qui est votre droit, vous me signalez que je n'ai rien compris à vos explications. Soit. Mais une chose est certaine, grâce à ce débat, nous avons pu faire connaissance, malgré nos divergences de vue. Aux camarades d'en tirer les conclusions qui leur semblent utiles.

Si je ne suis pas sorbonnard, je connais pourtant parfaitement le problème des travailleurs indépendants, ayant été moi-même artisan pendant de longues années, jusqu'au jour où, assailli par des questions financières...je dus mettre la clé sous la porte! Ceci malgré un travail de qualité. Victime comme tant d'autres de la société d'émulation par le FRIC !

Se situant en économie capitaliste, l'équation que vous présentez suppose un pouvoir d'achat général, capable de laisser le libre choix aux clients, face à votre rapport qualité-prix.. Cependant, selon la "loi des 5/6" de Pastor, ceux qui ne possèdent pas "le 1/6" peuvent-ils disserter sur le bien-fondé de ce rapport ?

Quant à la masse des rejetés et exclus de la société du bon profit pour les plus rusés et les plus chanceux, que peut-elle faire, sinon la danse du ventre vide devant les buffets pleins? Nous nous éloignons du concept distributiste permettant justement de distribuer un pouvoir d'achat, le revenu social, à ceux que la société du fric a désolabilisés, pour cause seulement de "rentabilité financière", ce moteur criminogène de cette société incriminée et que vous connaissez parfaitement.

Des remarques : 1°)Vous n'avez pas répondu à la question : Que devient le profit-financier (bon profit) réalisé par le boulanger "ès-qualité"? 2°) Pas d'angélisme. Si l'on suit votre raisonnement, de par sa nature et donc non pas par les conséquences du milieu, l'homme serait incapable de concevoir d'autres valeurs, d'autres critères émulateurs, enthousiasmants, que la carotte empoisonnée du profit financier ? Si tel était le cas, il est évident que les "carottes seraient cuites" et que de telles discussions seraient vaines. 3°) Si les mêmes causes produisent les mêmes effets, l'histoire ne se répète jamais tout à fait.

D'une part, les Incas pratiquaient la fraternité, tandis que l'écroulement de l'ex-URSS n'est pas du uniquement au j'm'en foutisme d'une masse, mais, probablement à un sabotage orchestré par les rapaces financiers de l'ombre. Pour moi, l'économie distributive n'est ni la prise au tas, ni le j'm'en foutisme, mais une répartition logique et équitable des "Droits et Devoirs", concernant tous les participants.

A ce stade de la réflexion, vous avez gagné des points en faveur de l'émulation, que je traduirai par un revenu différencié, sans profit-financier, touchant au revenu de celui qui refuserait délibérément d'accomplir son service social. En se fondant sur l'hypothèse qu'un changement de comportement suivra le changement du milieu.

Des questions : 1°) Qui, à part l'Etat, peut et doit créer la monnaie de consommation, pierre angulaire du distributisme, libérée du criminel profit financier? La Banque de France?! 2°) En conservant la thèse du "bon profit", quel organisme pourra le réguler, afin de trier le bon grain de l'ivraie? Une chose est certaine : elle ne risque pas d'attirer les foudres des tenants d'une économie planétairement suicidaire !

Avec les salutations d'un anti capitaliste viscéral!

E.B. Le Péllerin

Voici la seconde lettre:

Je suis enthousiasmé par l'article de Jean Bourdette intitulé "Le danger du j'm'en foutisme" (Grande Relève N° 913).

Il a pris une position de bon sens, car il évite les deux excès dans lesquels sombrent la plupart des systèmes politiques et économiques, le libéralisme sauvage et le "Tout Etat".

Je me méfie des systèmes trop logiques car ils sont souvent réducteurs des faits. la logique est une aide indispensable dans toute recherche, mais elle ne conduit pas nécessairement et tout de suite à la bonne solution

Je profite de l'occasion pour remercier TOUS les collaborateurs de la Grande relève pour les éléments de réflexion qu'ils m'apportent tous les mois.

Merci !

M.L., Braine l'Allend, Belgique

Réponse. Ces remerciements nous vont droit au cœur, et nous sommes heureux de voir nos lecteurs animer un débat qui les amènent à réfléchir ensemble, toutes les opinions étant exprimées sans empoignade. Tout le monde y gagne.

Pour répondre aux questions soulevées par Ernest Barreau, je suggère de réfléchir au rôle que pourrait, là encore, jouer le "Contrat Civique". Les Offices de Contrats Civiques (pour reprendre l'expression de Paul Vila), chargés d'examiner les propositions de contrats, donc de prendre en considération des demandes très diversifiées et par là-même d'éviter qu'un moule uniforme vienne écraser toute individualité dans un système "Tout Etat" basé idéalement sur la seule logique dont notre lecteur belge souligne les dangers, devraient être composés de représentants de toute la "société civile", c'est-à-dire de plus d'usagers, consommateurs et autres "Européens moyens" que de financiers n'ayant que la rentabilité comme critère.

M-L D

L'année de mes 20 ans (en 1937), un livre signé Jacques Duboin est tombé entre mes mains. Je l'ai lu avidement et j'ai été littéralement emballé par son contenu : il m'apportait des réponses à beaucoup de questions que je me posais à l'époque.

Et depuis, à part de courtes interruptions, j'ai toujours été abonné à votre périodique "La Grande Relève" qui me donne chaque mois un peu d'espoir dans une vie meilleure, plus saine et plus juste. D'autre part, je pense avoir lu toute vos éditions de livres sur l'Economie Distributive. Je suis tellement imprégné de vos théories que, depuis plusieurs années, j'écris sporadiquement quelques articles... sans conviction d'ailleurs, car je ne trouve pas autour de moi de gens prêts à accepter cette forme de vie égalitaire.

M.L., Blois.

Réponse : L'un d'eux, "Cher Patron", a été publié dans notre numéro précédent. Nous vous en remercions.

L'abracadabrant 20 ème siècle

Notre ami Pierre MOCH vient de nous faire parvenir son dernier ouvrage, portant ce titre. Il s'agit de l'histoire du 20 ème siècle, tel que l'a vécu un honnête homme. Une plume très simple, une histoire passionnante, une mise au point utile et une conclusion que tant d'expérience impose: "Vive l'utopie".

M-L D.

Comme d'habitude, j'ai lu la très bonne "Grande Relève" qui va toujours à l'essentiel. Jacques Duboin doit être heureux. Son oeuvre se poursuit.

Si tous les dirigeants syndicalistes

avaient propagé les idées de la Grande Relève, quel progrès aurions-nous fait, quel immense pas franchi pour le bien-être social.

Les revues parallèles ne s'intéressent pas assez à l'E.D., beaucoup de responsables de revues écologiques qui pourtant connaissent "la Grande Relève" n'en parlent que rarement. Ils gardent toujours une réserve, pourquoi ! On se le demande ? Ils ne semblent pas encore convaincus de cette vérité économique et sociale.

Ce n'est pas ainsi qu'on avancera dans le social et la distribution de l'abondance. Celui qui n'est pas à même de comprendre l'E.D. ne pourra rien pour changer le système économique. Combien s'indignent, réclament et dénoncent mais ils ne proposent aucune véritable solution. Ils devraient savoir que détruire l'abondance est un crime envers l'humanité. Cela devrait les pénétrer. Décidément, le bon sens est un chemin bien difficile à découvrir.

C'est ainsi qu'à Rio les "grands" ne cherchèrent pas à sauver la planète mais à sauver les comptes en banque et les institutions financières. Lorsque l'on sait qu'au Brésil 10 millions d'enfants traînent dans les rues, on peut s'interroger !

Je suis régulièrement les émissions sur RTL "La parole est aux auditeurs" de 13 h.30 à 14 h., c'est une bonne émission où chacun peut s'exprimer suivant ses convictions. J'ai souvent entendu des personnes intelligentes qui devaient connaître l'Economie Distributive.

A.C., Liège

Réponse. Merci de signaler cette émission aux lecteurs qui auront envie d'y intervenir.

J'ai apprécié l'édito de Marie-Louise Duboin dans le dernier N° ainsi que l'article très pertinent d'André Prime sur la démographie dans le N° 911 (je l'ai distribué à mes amis Toulonnais et espoiristes), Marlin et les autres collaborateurs de la Grande Relève sont

également appréciés par moi.

J'expose toujours la GR en bonne place sur le principal présentoir du "Relais H" à Carrefour du centre Mayol de Toulon. Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi la GR qui s'y vend à deux ou trois exemplaires par mois n'a pas encore de lecteurs qui s'y abonnent!?

R.C., Toulon

Réponse. Il est bon pour nous que quelques lecteurs fidèles ne s'abonnent pas : cela incite les revendeurs à mettre pour eux le journal en évidence dans leurs présentoirs!

Quand on observe le monde, pour les pessimistes, il y a en effet de quoi être alarmistes. Pour les optimistes, il y a des raisons d'espérer!

Quoi qu'il en soit, le moment approche lentement mais sûrement où il faudra que tout le monde distributiste prenne ses responsabilités au niveau politique. à moins que d'autres le fassent pour lui?

Je reste persuadé que, dès à présent, un mouvement novateur et bien organisé peut faire une percée significative auprès de l'opinion publique! Quel premier pas important ne franchirait-on pas alors?

En attendant, je vous souhaite bonne continuation dans votre action qui est de toute façon très utile.

T.P., Mennecy

Souscription permanente

"Pour que vive la Grande Relève"

Mme Lahens 300 - Bosse 200 - C. Monier 30 - H. Lecomte 50 - J. Dequaire 734 - F. Gauthier 25 - Chédemail 380 - Mme Navault 30 - M. Lemoine 25 - J. Terrier 280

Total : 2054 F.

Merci à tous !

◇ *Pour votre propagande,*

* *la réédition d'un livre plein d'humour de Jacques DUBOIN :*

KOU, L'AHURI ou la misère dans l'abondance

écrit en 1935, dans un style caustique pour dénoncer (déjà) le conservatisme des économistes classiques (65 F franco)..

(L'autre réédition, que nous avons faite en 1981, "*Les yeux ouverts*" est épuisée).

* *une brochure à faire lire :*

L'ECONOMIE LIBÉRÉE

par Marie-Louise DUBOIN, résumant et actualisant les thèses distributistes. Un outil de travail efficace, facile à lire, court et avec de nombreux graphiques. (22 F l'une, franco)

◇ *Pour votre réflexion personnelle, un roman :*

LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000

du même auteur. Se lit comme un roman pour faire comprendre les mécanismes de l'économie actuelle et ceux d'une économie alternative. L'économie distributive vécue dans ses détails.

(Edition Syros, 300 pages, 85 F, franco).

◇ *Pour animer une discussion :*

UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN

le texte d'une conférence d'André PRIME

- en une brochure rédigée dans le style de la conversation, (36 pages, 20 F, franco),

- sur une cassette audio enregistrée pour vous servir d'introduction quand vous voulez amener quelques amis à discuter (durée 50 minutes, prix 70 F avec la brochure, franco).

◇ *Pour offrir un résumé rapide de nos thèses :*

L'ECONOMIE DISTRIBUTIVE ET LES TRANSITIONS

un numéro hors série (Janvier 1992), permettant de prendre rapidement connaissance de nos propositions, (16 pages, 25 F franco).

Tous ces documents peuvent être commandés au journal.

***Envoyer la commande accompagnée du chèque correspondant à
La Grande Relève, BP 108, 78110 Le Vésinet, CCP N° 13 402.39 M Paris***